

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Budgets principal et annexes



RAPPORT DE PRESENTATION

Séance du conseil municipal du 28 mai 2015

SOMMAIRE

Préambule	3
BUDGET PRINCIPAL	4
I. Les résultats 2014	4
II. Section de Fonctionnement	5
A. Les recettes de fonctionnement	5
1. Chapitre 73 - Impôts et taxes	5
<i>a) Contributions directes</i>	6
<i>b) Les dotations versées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB)</i>	6
<i>c) Autres éléments remarquables</i>	6
2. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	7
<i>a) Dotation globale de fonctionnement : dotation forfaitaire</i>	7
<i>b) Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)</i>	8
<i>c) Participations divers organismes</i>	8
<i>d) Les autres évolutions remarquables</i>	8
3. Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement	9
B. Les dépenses de fonctionnement	10
1. La répartition par fonction des dépenses de fonctionnement	10
2. La répartition par nature des dépenses de fonctionnement	11
<i>a) Chapitre 011 – charges à caractère général</i>	11
<i>b) Chapitre 012 – charges de personnel</i>	12
<i>c) Chapitre 014 – atténuation de charges</i>	13
<i>d) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante</i>	13
<i>e) Chapitre 66 – charges financières</i>	14
<i>f) Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement</i>	14
III. La section d'investissement	16
A. Les ressources d'investissement	16
1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres	16
2. Chapitre 13 – subventions d'investissement	16
3. Chapitre 16 – emprunts et refinancement d'emprunts	18
4. Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement	20
B. Les emplois d'investissement	21
1. La répartition par fonction de nos dépenses d'investissement	21
2. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement	22
a) Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	22
b) Chapitres 20 à 23 immobilisations, opérations d'équipement et chapitre 204 subventions d'équipement	22
c) Les principales réalisations de l'année 2014	22
d) Situation des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) au 31/12/2014...	24
e) Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement	24
BUDGETS ANNEXES	27
A – Eau	27
B – Régie Exploitation Elispace	30
C – Zone de la Murette	32
D – Lotissement Longue Haie	33
E – Lotissement Agel	34
F – Lotissement PA Tilloy	37
G – Lotissement les longues rayes	38
RESULTATS CONSOLIDES	39

Préambule

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14 et M49).

S'agissant de ces documents officiels, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de la ville (3^{ème} étage de l'hôtel de ville),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par email à formuler à l'adresse finances@beauvais.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite et moyennant le paiement des photocopies (tarif fixé par le conseil municipal à 0,18 € par page et susceptible d'être modifié).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents officiels sont insérés au dossier du conseil municipal qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de la Ville de Beauvais (<http://www.beauvais.fr>) à la rubrique Beauvais/Economie-Budget.

Précisons que le rapport de présentation qui suit fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate ⁽¹⁾ qui regroupe les communes de 50.000 à 100.000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé.

⁽¹⁾ source : <http://www.colloc.bercy.gouv.fr> du ministère du budget et des comptes publics.

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif 2013 du budget principal a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire tenu le 29 novembre 2012,
- le vote du budget primitif 2013 intervenu le 18 décembre 2013,
- les décisions modificatives adoptées les 23 juin et 1er décembre 2014.

I. Les résultats 2014

Section	Reprise résultats 2013 (1)	Résultat d'exécution 2014	Résultats de clôture 2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	168 321,08	5 553 536,48	5 721 857,56	0,00	5 721 857,56
Investissement	-2 852 460,32	-2 471 095,80	-5 323 556,12	-127 633,39	-5 451 189,51
Total :	-2 684 139,24	3 082 440,68	398 301,44	-127 633,39	270 668,05

(1) la reprise des résultats 2013 correspond aux résultats issus du compte administratif 2013 (+ 6.241.142,87 € en fonctionnement et de -2.852.460,32 € en investissement), mais tient compte de l'affectation partielle du résultat de fonctionnement en investissement (6.072.821,42 € par délibération du 5/05/2014), et de la reprise des résultats d'un budget annexe clos (-0,37 € du budget ZAC Saint Quentin Ouest), d'où le résultat 2013 de fonctionnement reporté de 168.321,08€.

Le résultat de clôture 2014 est excédentaire de 398.301,44 € compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de **5.721.857,56 €** de la section de fonctionnement
- un besoin de financement de **5.323.556,12 €** de la section d'investissement

Il faut souligner que ce résultat global de clôture 2014 couvre le besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (- 127.633 ,39 €), d'où un résultat cumulé excédentaire de 270.668,05 €. Les restes à réaliser comprennent 5.045.233,39 € de dépenses et 4.917.600,00 € de recettes, recettes qui n'intègrent aucun reste en matière d'emprunts.

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités,
- la non exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2014, il conviendra, dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes, mais également de constater l'évolution de nos dépenses et recettes depuis ces deux dernières années.

II. Section de Fonctionnement

Le résultat d'exécution 2014 de la section de fonctionnement atteint 5.323.556,12 €. Il est déterminé par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement totalisent 89.809.648 €, soit 80,2% du total des recettes du compte administratif 2014. Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Recettes de fonctionnement		CA 2012	CA 2013	Prévisions 2014 ⁽¹⁾	CA 2014	Taux exécution
013	Atténuation de charges	854 106	1 041 085	1 076 748	1 343 412	124,8%
70	Produits des services	5 063 403	4 721 771	4 818 062	5 163 976	107,2%
73	Impôts et taxes	60 162 997	60 272 863	60 256 805	60 850 139	101,0%
74	participations	21 211 095	21 631 779	20 533 750	20 504 152	99,9%
75	courante	647 451	686 418	635 665	662 834	104,3%
76	Produits financiers	252	213	300	201	67,0%
77	Recettes exceptionnelles	977 162	6 093 542	962 919	1 032 099	107,2%
78	Reprise de provisions	190 361	0	97 828	97 827	100,0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 986 270	1 089 363	293 609	155 008	52,8%
Total recettes de fonctionnement :		91 093 098	95 537 034	88 675 685	89 809 648	101,3%

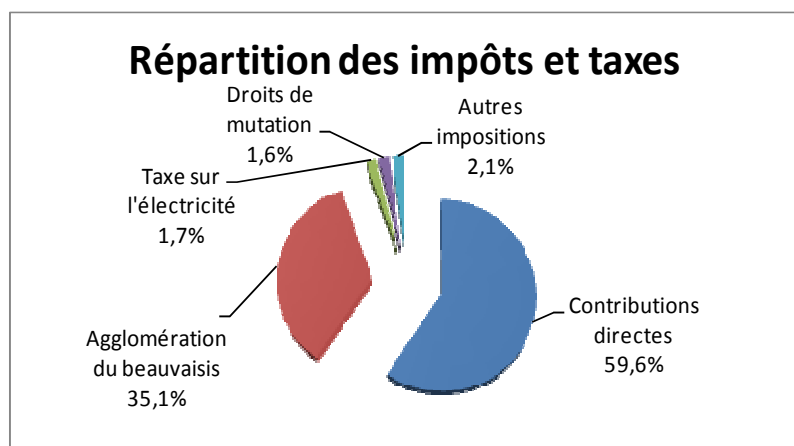
⁽¹⁾ hors excédent de fonctionnement reporté

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 101%. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes « certaines ».

1. Chapitre 73 - Impôts et taxes

Ce chapitre budgétaire représente à lui seul 68% des recettes réelles de fonctionnement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

- Une évolution de + 577.276 € par rapport au compte administratif 2013, soit +1% ;
- Un taux d'exécution de 101%, dont proche de la prévision budgétaire.



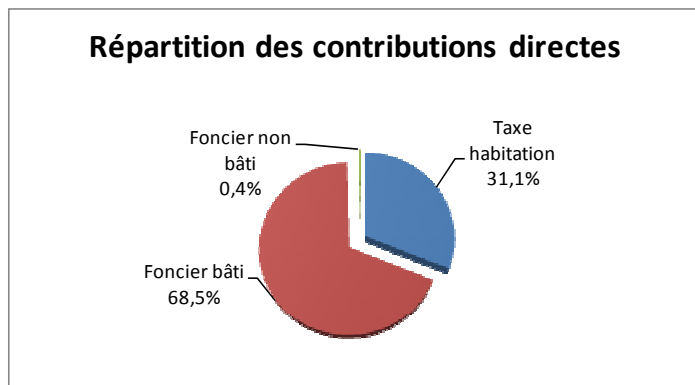
La répartition des recettes de ce chapitre est la suivante :

- contributions directes : 36,2 M€
- dotations de la CAB : 21,3 M€
- taxe sur l'électricité : 1 M€
- droits de mutation : 1 M€
- taxes diverses : 1,3 M€

a) Contributions directes

Les contributions directes (article 73111) totalisent 36,2 M€ et représentent 41,1% des produits de fonctionnement, soit une part proche de celle des communes appartenant à la même strate démographique (36,6% en 2013). La progression du produit des contributions directes entre 2013 et 2014 est de +922.171 €, soit +2,6%.

La répartition entre les différentes taxes de ce produit fiscal est la suivante :



Le produit des contributions directes, hors rôles supplémentaires se répartit de la manière suivante :

- 68,5% de taxe sur le foncier bâti (24,5M€), alors que la moyenne de la strate est de 56% ;
- 31,1% de taxe d'habitation (11,1M€), alors que la moyenne de la strate est de 43% ;
- 0,4% de taxe sur le foncier non bâti (0,14M€) alors que la moyenne de la strate est de 0,55%.

Hors rôles supplémentaires, le détail des variations est le suivant :

- **Taxe d'habitation** : +188.000 euros, soit une hausse de +1,7 %. Ainsi, en l'absence de hausse de taux et au-delà de la revalorisation annuelle des bases (+0,9%), c'est la progression physique des bases (+0,8%) et donc les nouveaux logements construits qui permettent d'enregistrer cette augmentation.
- **Taxe sur le foncier bâti** : +372.000 euros, soit une hausse du produit de +1,5%. Cette progression du produit est le résultat de la revalorisation forfaitaire des bases décidée par l'Etat (+0,9%) et de la variation physique des bases (+0,6%) liée aux nouvelles constructions réalisées sur la commune.

b) Les dotations versées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB)

La ville de Beauvais perçoit de la CAB deux dotations :

- **Une dotation de compensation** (au titre des différents transferts de compétences) dont le montant perçu en 2014 (19.286.979€) est constant par rapport à 2013 en l'absence de nouveaux transferts de compétences opérées vers la communauté d'agglomération du Beauvaisis.
- **Une dotation de solidarité communautaire** (outil de péréquation entre les communes membres), dont le montant perçu en 2014 par la commune de Beauvais (2.041.675€) est en diminution de -9% par rapport à 2013 (2.246.928€) avec la décision de l'agglomération de minorer l'enveloppe globale allouée aux communes membres (-10%) et en raison de l'évolution liée aux 2 critères « légaux », soit la population et le potentiel fiscal de la commune (+1%).

c) Autres éléments remarquables

Au-delà des contributions directes et des dotations versées par la CAB, qui représentent 94,7% des impôts et taxes perçues par la collectivité, on peut relever les éléments suivants :

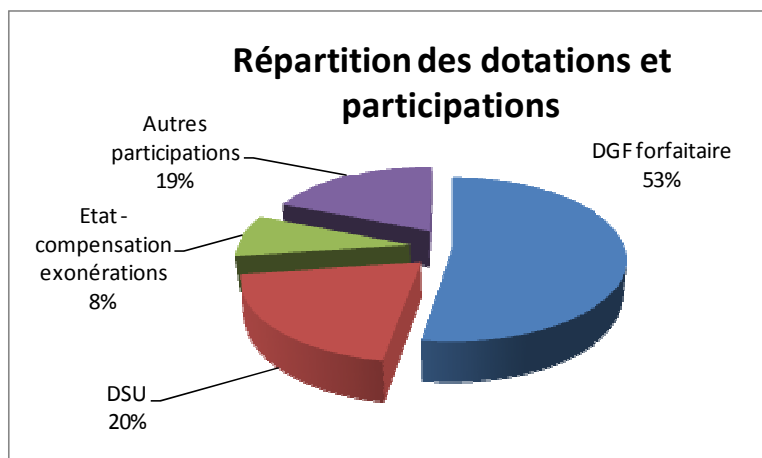
- **les taxes additionnelles aux droits de mutations** : elles totalisent 997.267 €, soit un montant en

diminution de -16% par rapport à 2013 (1.184.042 €). Cette diminution est liée à l'évolution du nombre de transactions immobilières sur notre territoire. On peut relever qu'au niveau national, le nombre de transactions réalisées au cours de l'année 2014 en France métropolitaine est estimé à 700.000 par le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable), soit une baisse de 2,4% sur un an.

- **la taxe sur l'électricité** : elle totalise 1.025.007 €, soit une diminution de 6% de ce produit par rapport à 2013 (1.090.518 €). Rappelons que l'article 23 de la loi du 7 décembre 2010 a institué un nouveau régime de taxation de la consommation d'électricité (délibération du conseil municipal du 07/07/2011). Ainsi, ce nouveau régime de taxation a d'une part, modifié l'assiette de taxation qui repose désormais uniquement sur les consommations (et non plus sur la totalité de la facture), et d'autre part, a mis fin à l'exonération des consommations relatives à l'éclairage public (entraînant ainsi pour la commune une hausse du produit, mais également une nouvelle charge).
- **la taxe sur la publicité extérieure (TLPE)** : l'article 171 de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a remplacé les différentes taxations communales sur la publicité par une taxe unique dite TLPE. Le produit 2014 atteint 351.665 €, montant en diminution de -40% par rapport au produit de 2013 (583.712 €). Le montant atteint en 2013 était « anormalement élevé » puisque résultant du rattrapage du décalage d'une année dans la perception de cette recette (il correspond aux années 2012 et 2013).
- **les droits de stationnement** : leur montant en 2014 est de 380.108 € contre 326.063 € en 2013.
- **les droits de place** : ils totalisent 162.263 € en 2014 contre 171.444 € en 2013, soit une diminution de -5%.

2. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

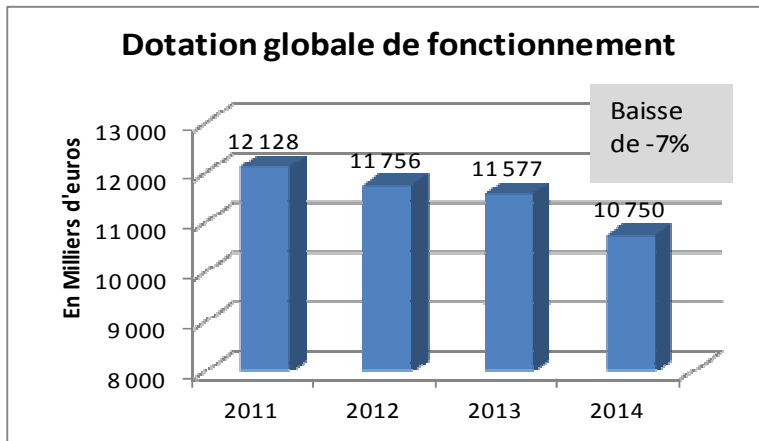
Ce chapitre budgétaire représente 23% des recettes réelles de fonctionnement et connaît une diminution de 1,13 M€ par rapport à l'année 2013 (-5%). La répartition des recettes de subventions est la suivante :



- Etat, dotation globale de fonctionnement (DGF) forfaitaire : 10,75M€ (53%)
- Participation divers organismes (Etat, région, département, CAF) : 3,9 M€ (19%)
- Etat, dotation de solidarité urbaine (DSU) : 4,2M€ (20%)
- Etat, compensation exonérations fiscales : 1,7M€ (8%)

a) Dotation globale de fonctionnement : dotation forfaitaire

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la dotation globale de fonctionnement (DGF), composé d'une dotation forfaitaire et, d'une dotation de solidarité urbaine (DSU). La dotation forfaitaire a évolué de la façon suivante :



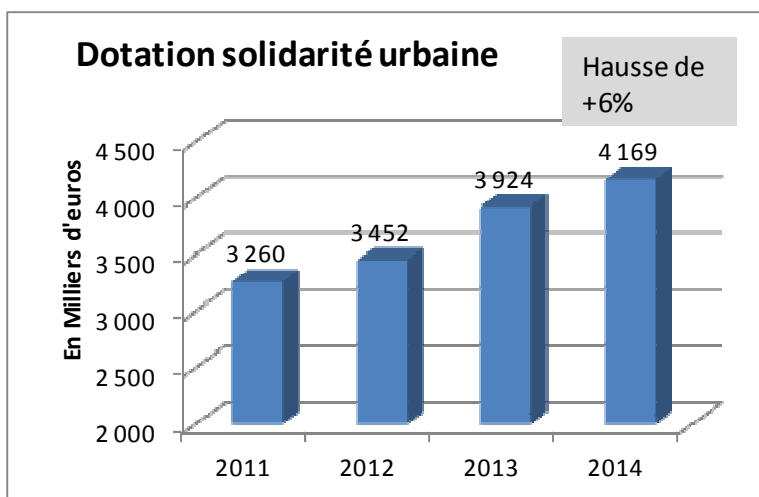
L'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales faisait l'objet d'un gel depuis 2011, son volume global est en diminution de 1,5 Md€ en 2014. Cette enveloppe normée représente ainsi 47,3 Md€ en 2014 contre 48,8 Md€ en 2013, soit une baisse de - 3 %.

Ainsi, pour ce qui concerne la ville de Beauvais, c'est un recul de -827k€ qui est constaté entre 2013 et 2014, soit une

diminution de -7%. Cette diminution englobe la contribution au redressement des finances publiques (-650k€), la prise en considération de l'évolution de la population (-68k€), la diminution du complément de garantie (-109k€).

b) Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)

Le deuxième concours financier composant la DGF est la DSU. Depuis la réforme de 2009, un dispositif de répartition de la DSU à « 2 étages » est en vigueur : les communes classées, en fonction de l'indice synthétique de ressources et de charges, dans la première moitié des communes de cette catégorie démographique, soit les 480 premières communes, bénéficient d'une dotation égale à celle de 2013 majorée de +1,3%. De plus, les 250 premières communes de cette catégorie démographique bénéficient en sus de leur attribution de droit commun d'une « DSU cible ».



Ainsi, la variation entre 2013 et 2014 s'explique avec le classement de la ville de Beauvais (235^{ème}) qui lui a permis de bénéficier de la majoration de +1,3% et du complément de « DSU cible ». A noter que ce complément de DSU cible est moindre que celui obtenu en 2013 (réciproquement 194k€ contre 412k€) en raison de la forte

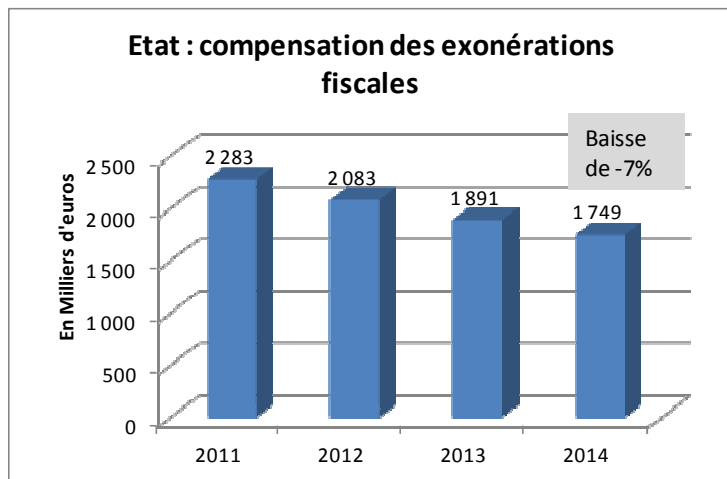
diminution de la valeur du point retenue en (2,59 en 2014 contre 5,47 en 2013).

c) Participations divers organismes

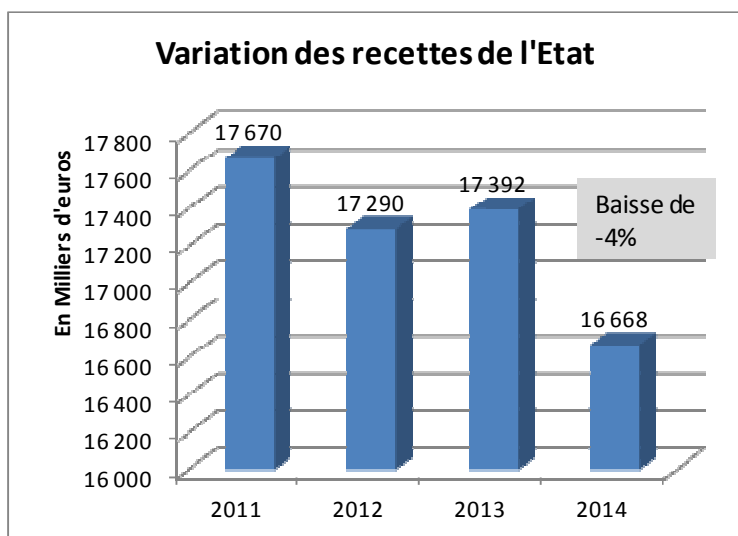
Les participations et subventions (745 à 7482 + 7484 à 7488) totalisent 3.837 k€ en 2014 contre 4.240 k€ en 2013. Cette diminution s'explique principalement par la diminution de 385 k€ de recettes CAF au titre du contrat enfance jeunesse, mais cette baisse importante est surtout liée à un effet « rattachements de recettes », la baisse réelle n'est quant à elle que de 110 k€.

d) Les autres évolutions remarquables

Les compensations par l'Etat des exonérations accordées sur les impôts locaux (articles 7483) ont évolué de la manière suivante :



La diminution de ces compensations entre 2013 et 2014 atteint 141 k€, soit -7%.



Globalement, l'évolution des dotations en provenance de l'Etat ⁽¹⁾ de ces dernières années enregistre une légère augmentation entre 2012 et 2013 (+102 k€) et une diminution entre 2013 et 2014 (-724k€).

(1) dotation globale de fonctionnement + dotation de solidarité urbaine + compensations exonérations fiscales.

3. Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Le chapitre 013 « atténuation de charges » comptabilise 1.343 k€ en 2014 contre 1.041 k€ en 2013. Ce chapitre dont le taux de réalisation atteint 125%, recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie, et les participations de l'agence de services et de paiement (ASP). Ces participations portent sur les contrats de travail visant l'amélioration de l'insertion professionnelle et sociale des personnes éloignées de l'emploi.

Le chapitre 70 « produits des services » totalise contre 5.164 k€ en 2014 contre 4.722 k€ en 2013, et enregistre un taux d'exécution de 107%. Les principales évolutions concernent :

- + 436 k€ de remboursement de personnel dans le cadre de la convention de mutualisation ;
- 21 k€ de remboursement de frais de personnel mis à disposition de la mission locale, du COS et de l'association du violoncelle ;
- 52 k€ de produit au plan d'eau du Canada ;
- + 54 mille euros au titre de la facturation des repas dans les centres de loisirs.

Le chapitre 75 « autres charges de gestion courante » totalise 663 k€ en 2014 contre 686 k€ en 2013 et comprend essentiellement les recettes de location d'immubles (268 k€) et de redevances de concessions ou de fermiers (345 k€), tels EDF, GDF, SE60, OGF.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » qui totalise 1.032 k€ enregistre principalement les produits des cessions d'immobilisations (940k€). La principale cession de 2014 concerne les lots 130 à 132 du Franc marché pour un total de 864k€.

Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section » comptabilise :

- principalement des différences sur réalisation de cessions d'immobilisations (149 k€) dont 116k€ pour la cession d'une balayeuse,
- accessoirement les amortissements des subventions d'investissement (6 k€).

B. Les dépenses de fonctionnement

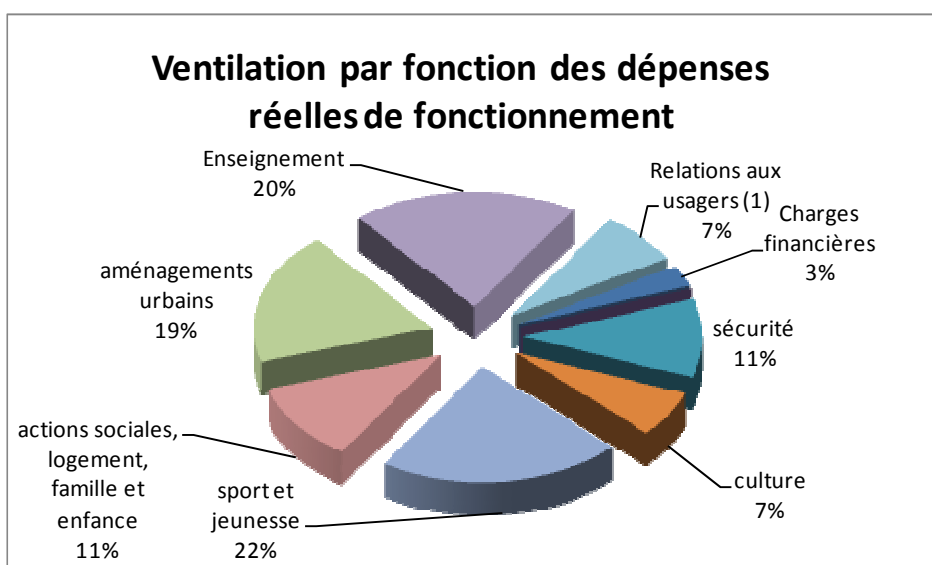
Les dépenses de fonctionnement totalisent 84.256.112 €, soit 77,4% du total des dépenses du compte administratif 2014. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement		CA 2012	CA 2013	Prévisions 2014 (1)	CA 2014	Taux exécution
011	Charges à caractère général	15 543 870	16 027 048	16 448 724	14 918 268	90,7%
012	Charges de personnel	46 071 811	47 193 475	48 948 959	48 385 662	98,8%
014	Atténuations de produits	0	185 046	294 083	284 758	96,8%
65	Autres charges de gestion courante	13 725 364	12 818 838	13 474 958	12 939 916	96,0%
66	Charges financières (y/c ICNE)	4 300 157	2 362 411	2 610 000	2 321 977	89,0%
67	Charges Exceptionnelles	181 117	62 145	151 544	82 084	54,2%
68	Dotations aux provisions (semi budgétaire)	192 572	50 000	75 100	75 086	100,0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (ordre)	4 790 369	11 280 772	5 370 388	5 248 362	97,7%
Total dépenses de fonctionnement :		84 805 259	89 979 733	87 373 756	84 256 112	96,4%

(1) hors prélèvement en faveur section d'investissement.

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 96,4% si l'on exclut les chapitres sans exécution budgétaire, soit un taux proche des années passées (96,1% au CA 2012 et 97,1% au CA 2013).

1. La répartition par fonction des dépenses de fonctionnement



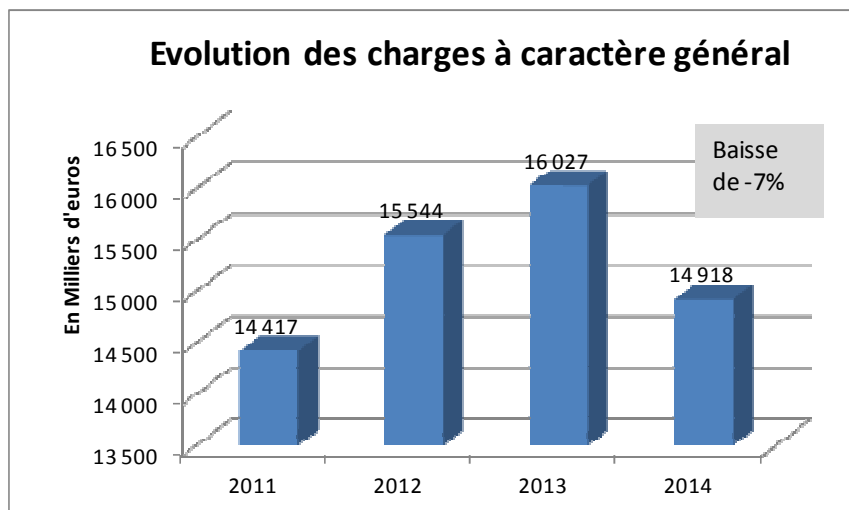
NB : Les dépenses réelles de la fonction « administration générale » ont été ventilées au prorata des dépenses des autres fonctions. Le total de dépenses de chaque fonction comprend ainsi une quote-part de dépenses d'administration générale.

(1) les relations aux usagers comprennent l'administration de l'Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, les cimetières.

2. La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

a) Chapitre 011 – charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise 14,9 M€ et représente 18,9% des dépenses réelles de fonctionnement. Il enregistre une diminution de -1,1 M€ par rapport à l'année 2013 et atteint un taux de réalisation de 91%.



Cette diminution des charges à caractère général s'explique essentiellement par les moindres dépenses :

- du pôle cabinet (-353 770 €), avec 279 361 € de moins pour la direction de la communication et 59 156 € de moins pour les relations publiques
- du pôle DGST avec 421 139 € de moins de dépenses sur les fluides ;

Ainsi, le volume de dépenses de nos achats et charges externes (chapitre 011 hors impôts et taxes), représente 17,5% du budget de fonctionnement, soit par comparaison avec la moyenne des communes de la même strate que Beauvais qui est de 19,7%, un poids budgétaire moindre. (Source <http://www.colloc.bercy.gouv.fr/> rubrique : les comptes des communes)

❖ Les délais de paiement

La loi de modernisation de l'économie a modifié les délais de paiement des collectivités. Ainsi le délai maximum de paiement est passé progressivement de 45 jours en 2008 à 30 jours au 1^{er} juillet 2010. Par conséquent, ce délai de paiement partagé entre l'ordonnateur des dépenses et le comptable public se décompose désormais comme suit :

- délai de 20 jours maximum pour l'ordonnateur qui en dispose pour le mandatement des dépenses ;
- délai de 10 jours maximum pour le comptable public à compter de la réception du mandat pour effectuer le paiement de la facture.

Cette réduction du délai maximum de paiement a induit une nouvelle organisation de la chaîne de mandatement dont les résultats mesurés sont les suivants :

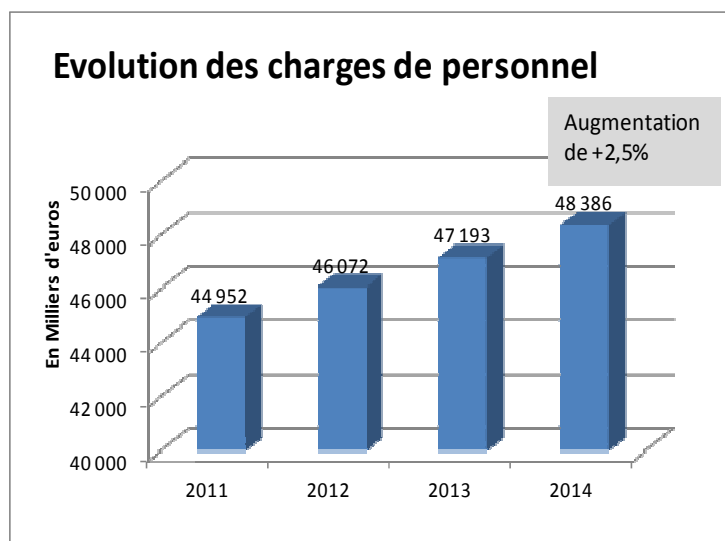
	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de factures	15 130	15 547	16 087	16 214	16 284
Nombre hors délai	1 484	1 665	1 057	1 099	938
% hors délai	9,81%	10,71%	6,57%	6,78%	5,76%
Délai moyen de mandatement ville	14,25 jours	11,84 jours	10,31 jours	10,20 jours	9,37 jours
Valeur référence (1)					19 jours
Délai moyen de paiement	-	18,4 jours	15,21 jours	15,66 jours	13,74 jours
Valeur référence (1)					29 jours

(1) Délais moyens 2013 des communes de 10 000 habitants. Source : rapport annuel de l'observatoire national des délais de paiement

Il ressort de ce tableau que la ville de Beauvais a en 2014 un délai moyen de mandatement inférieur de 51% à la moyenne nationale et un délai de paiement inférieur de 53%.

b) Chapitre 012 – charges de personnel

Ce chapitre budgétaire totalise 48.385.662 € et représente 61% des dépenses réelles de fonctionnement. Il enregistre une hausse de +1.192.187 € par rapport à 2013 et atteint un taux de réalisation de 98,8%. Ces dépenses ont varié ces dernières années de la manière suivante :



Ainsi, les charges de personnel ont évolué de +1,2M€, soit +2,5% par rapport à l'année 2013 alors que la moyenne pour l'ensemble des collectivités territoriales atteint +4% (1)

Les frais de mutualisation étaient de 610.000 € en 2013 et de 760.000 € en 2014, soit une augmentation de +25% expliquée par la nouvelle valorisation financière de la convention intervenue en cours d'année 2013 et des décalages dans les remboursements (acompte de l'année N calculé sur la base des éléments de l'année N-1 et solde de l'année N réglé en N+1).

Quant à l'évolution des charges de personnel hors frais de mutualisation de +1,05 M€, elle s'explique avec les 5 facteurs majeurs suivants :

1. Rééchelonnement indiciaire de la catégorie C qui a concerné près de 1000 personnes, la majorité bénéficiant de + 5 points majorés. Ce rééchelonnement représente une dépense supplémentaire par rapport à 2013 de l'ordre de + 325.000 euros.
2. Les hausses de cotisations patronales avec la cotisation vieillesse du régime général pour le non titulaires (taux qui est passé de 8,40% à 8,45%), la cotisation CNRACL applicable aux agents titulaires de la fonction publique (de 28,85% à 30,40%), la cotisation patronale IRCANTEC applicable aux agents non titulaires de la fonction publique (le taux de la tranche A est passé de 3,68 % à 3,80 %). Ces différentes augmentations représentent une dépense supplémentaire par rapport à 2013 de l'ordre de + 300.000 euros.
3. La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) a également progressé entre le CA 2013 et le CA 2014 d'environ + 65 000 euros.
4. L'augmentation du nombre d'emplois aidés (CAE, CUI) et de contrats d'apprentissage qui se traduit par une dépense supplémentaire de 215.000 euros
5. La fin de la retenue liée à la journée de carence qui se traduit par une dépense supplémentaire d'environ 40.000 euros.

Ainsi, si l'on fait abstraction des décisions prises par l'Etat (point 1,2,3 et 5), l'évolution de la masse salariale entre 2013 et 2014 liée aux seuls choix de la ville de Beauvais se limite à +0,7% ou +310 mille euros.

Par comparaison avec les communes de strate démographique équivalente, les charges de personnel totalisent 56,9% du budget de fonctionnement alors que la moyenne 2013 est de 55,1% (source <http://www.colloc.bercy.gouv.fr/> rubrique : les comptes des communes)

(1) déclaration du secrétaire d'Etat au budget devant les membres de la commission des finances de février 2015 dans l'attente de la publication du chiffre définitif dans le rapport d'observatoire des finances publiques locales de juillet prochain.

c) Chapitre 014 – atténuation de charges

Ce chapitre budgétaire totalise 284.758 €. L'essentiel de cette somme (280.045 €) correspond à la contribution de la ville de Beauvais au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Rappelons que la loi de finances 2014 n'a modifié que très marginalement le dispositif et que sa progressivité jusque 2016 est maintenue.

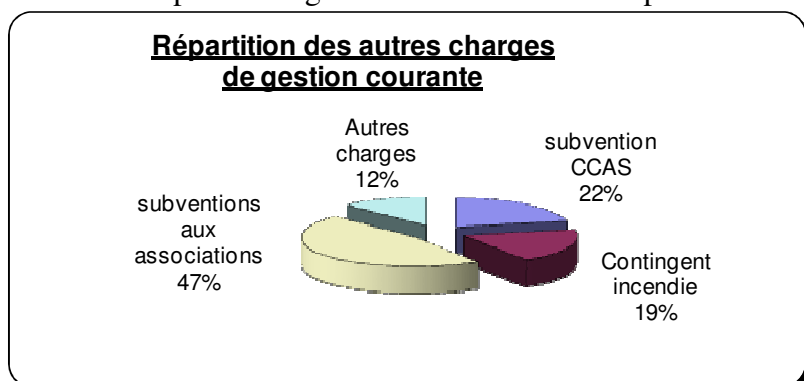
L'agglomération et ses communes membres ont dû s'acquitter en 2014 d'une contribution totale 1.074.174 €. Cette somme a été répartie par application du régime de répartition légale et en tenant compte de l'éligibilité de la ville de Beauvais à la part de DSU « cible ».

En effet, cette éligibilité permet à la ville de Beauvais de bénéficier d'une minoration de 50% du montant de sa contribution qui est alors pris en charge par l'agglomération. Aussi, les calculs opérés ont abouti à un versement par l'agglomération de 623.223 € (58%) et par les communes membres de 450.951 € (42%), dont 280.045€ (62%) par la ville de Beauvais.

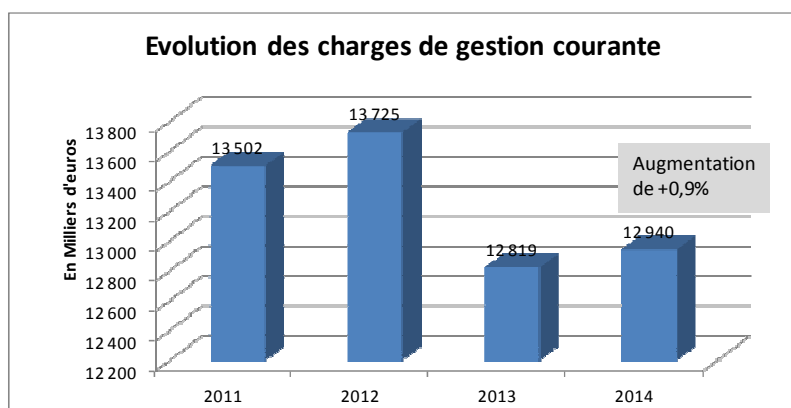
d) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 12.939.916 € et représente 16,4% des dépenses réelles de fonctionnement. Il est en légère augmentation par rapport à 2013 (+0,9%) et atteint un taux de réalisation de 96%.

Ces autres dépenses de gestion courante se décomposent de la manière suivante :



Quant à l'évolution de ces dépenses au cours des dernières années, elle a été la suivante :



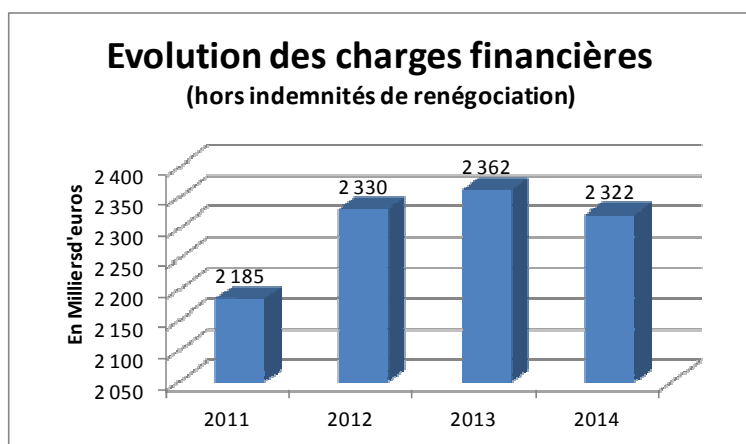
Les principales évolutions entre 2013 et 2014 de dépenses de ce chapitre sont les suivantes :
+ 57 k€ de subvention au budget annexe Elispace ;

- 25 k€ au titre des subventions allouées aux associations ;
- + 95 k€ de pertes sur créances irrécouvrables (compte 654) ;
- + 47 k€ pour le contingent incendie (compte 6553), au vu du montant sollicité par le SDIS conformément à l'article L.1424-35 du code général des collectivités territoriales ;
- 70 k€ de subvention allouée au CCAS. Pour rappel en 2013 cette subvention avait été augmentée du même montant afin de pallier au développement de ses missions. Il s'agit d'un rééquilibrage au vu des besoins effectifs du CCAS.

Enfin, précisons que la totalité des subventions versées en 2014 (comptes 657) représente 165 € par habitant alors que la moyenne des villes de même strate se situait à 153€, soit un écart de +8%.

e) Chapitre 66 – charges financières

Ce chapitre budgétaire représente 2,9% des dépenses réelles de fonctionnement et a un taux de réalisation de 89%. Les charges financières, à proprement parler (hors indemnités de renégociation d'emprunts), ont varié ces dernières années de la manière suivante :



Ainsi, les charges financières hors indemnités de renégociation ont évolué de – 40k€ par rapport à 2013, soit une diminution de -1,7%.

NB : ensemble frais financiers (intérêts de la dette + ligne de trésorerie)

Le taux moyen pondéré de la dette est en diminution, puisqu'il atteint 3,18% au 31/12/2014 contre 3,38% au 31/12/2013, 3,56% au 31/12/2012, 3,79% au 31/12/2011.

A souligner qu'aucune indemnité de renégociation d'emprunts n'a été payée dans le cadre de réaménagements d'emprunts (compte 668) dans le courant de l'année 2014.

Par comparaison avec les communes de strate démographique équivalente, les charges financières totalisent 2,77% du budget de fonctionnement alors que la moyenne 2013 est de 3,26% (source <http://www.colloc.bercy.gouv.fr/> rubrique : les comptes des communes).

f) Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Le chapitre 68 a enregistré des provisions semi-budgétaires comptabilisées sur 2014 pour un montant de 75.086 €. Ces provisions répondent au principe comptable de prudence et ont été décidées par délibération du 23 juin 2014 et portent sur :

- un risque de non recouvrement de créances auprès de débiteurs (compte 6817) pour un total de 25k€ au titre de l'affaire du toboggan de l'Aquaspace compte tenu de l'incertitude qui pèse sur le recouvrement des sommes dues par les sociétés SPOT et AAD suite à leur condamnation par le tribunal administratif d'Amiens le 4 février 2014),
- un risque de charges à payer (compte 6815) pour un total de 50k€ au titre des impayés antérieurs à 2009 afin de provisionner cette somme pour des admissions futures en non valeur.

Il faut rappeler que bien que figurant dans le total des opérations réelles, les provisions semi-budgétaires ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie, mais permettent de différer la prise en charge d'une dépense par la « reprise de la provision » au moment où le risque s'avère réellement.

Enfin, le chapitre 042 « opérations d'ordre de transferts entre section » comptabilise 5,25 M€ en 2014, dont :

- 4 M€ au titre des amortissements des biens d'investissement (compte 6811),
- 1,1 M€ avec les cessions immobilières (comptes 675 et 676) dont la cession des lots 130 à 132 du Franc marché pour un total de 864 mille euros et qui sera encaissée ultérieurement (acte de vente authentique signé).
- 131 k€ pour l'amortissement de l'indemnité de renégociation capitalisée en 2012 (cf. délibération du conseil municipal du 10/02/2012).

III. La section d'investissement

L'exécution budgétaire 2014 de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 5.323.556,12 €.

A. Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement totalisent 22.146.647 €, soit 19,8 % du total des recettes du compte administratif 2014 et se décomposent de la manière suivante :

Recettes d'investissement		CA 2012	CA 2013	Prévisions 2014 (1)	CA 2014	Taux exécution
10	Dotations et fds propres	11 991 178	9 510 018	10 222 821	6 723 021	65,8%
13	Subventions d'investissement	2 505 373	5 405 645	6 521 081	3 206 486	49,2%
16	Emprunts et dettes	7 475 180	13 657 182	9 226 552	6 604 953	71,6%
20-23	Recettes d'équipement	135 572	11 311	16 046	16 585	103,4%
27	Autres immobilisations financières	49 114	20 000	189 200	260 020	137,4%
45	Opérations pr le cpte de tiers	4 330	11 105	10 000	0	0,0%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 790 369	11 280 772	5 370 388	5 248 362	97,7%
041	Opérations patrimoniales	55 261	151 616	193 500	87 220	45,1%
Total recettes d'investissement :		27 006 378	40 047 649	31 749 589	22 146 647	69,8%

(1) hors solde exécution positif reporté, prélèvement en provenance section d'investissement et produit cessions immobilisations.

Le taux de réalisation des ressources d'investissement est de 69,8%, soit un taux inférieur aux années passées (84,9% en 2013, 74,5% en 2012 et 79,0% en 2011).

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre totalise 6.723.021 € en 2014, mais n'a un taux de réalisation que de 65,8% car **le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)** au titre de l'année 2014 qui atteint 3,25M€ n'a été perçu que le 17 février 2015 et cette somme a donc été inscrite en restes à réaliser sur 2014.

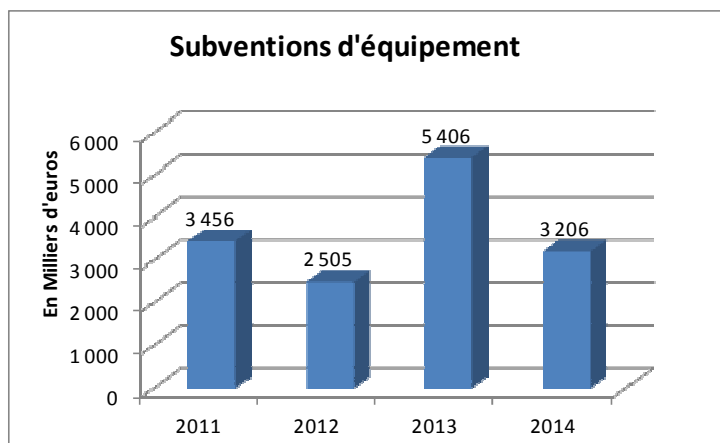
A contrario, **l'affectation partielle en investissement du résultat de fonctionnement 2013** de 6,1 M€ a bien été comptabilisée sur 2014 puisqu'elle résulte de la décision du conseil municipal du 12 mai 2014.

Au-delà, les seules recettes encaissées correspondent à de **la taxe d'aménagement** (ancienne taxe locale d'équipement) pour un montant total de **650.200€** en 2014.

2. Chapitre 13 – subventions d'investissement

Ce chapitre totalise 3,2 M€ et le taux de réalisation est de 49,2%. A noter que si l'on ajoute au montant effectivement perçu en 2014, les restes à réaliser en matière de subventions d'équipement (1,67 M€), le taux de réalisation passe alors à 75%, taux qui correspond logiquement avec celui atteint par les dépenses d'équipement (chapitre 20 à 23 avec 74%).

L'historique de ces dernières années en matière de subventions reçues est le suivant :

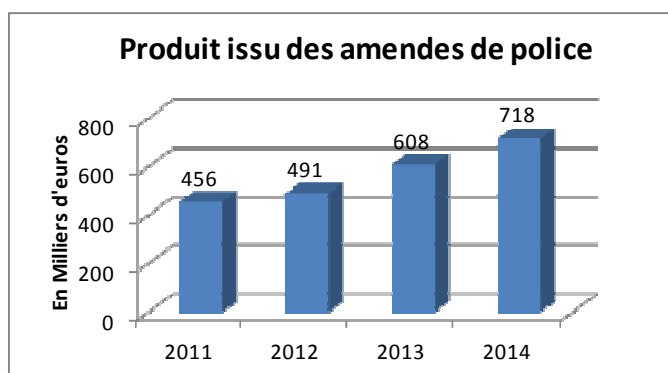


Le niveau des subventions reçues est en lien avec celui des dépenses d'investissement.

La répartition par « programme » de nos subventions d'investissement est la suivante :

PROGRAMMES	montant 2014	%
Produit des amendes de police	717 503	22,4%
Pont de Paris	403 486	12,6%
ANRU - coteaux St Jean	392 045	12,2%
ANRU - Grpe scolaire Lebesgue Prévert	179 550	5,6%
ANRU - rue Verdi	162 687	5,1%
ANRU - Ecole Lebesgue	128 049	4,0%
ANRU - rue Binet	109 319	3,4%
ANRU - espaces publics bas de plateau	99 141	3,1%
Vidéo protection	94 560	2,9%
ANRU - parc Leblanc	86 899	2,7%
ANRU - rue Senefontaine	84 076	2,6%
ANRU - rue Briqueterie	81 730	2,5%
ANRU - rue Liszt	77 450	2,4%
ANRU - rue des métiers	76 270	2,4%
ANRU - rue Zola	73 320	2,3%
ANRU - espaces publics Agel	73 298	2,3%
Couverture Eglise St Etienne	62 150	1,9%
ANUR - allée Colette	57 822	1,8%
Plan action quartier	51 471	1,6%
ANRU - Ctre ccial Bellevue	47 182	1,5%
Accessibilité PMR	46 721	1,5%
Diverses subventions	101 757	3,2%

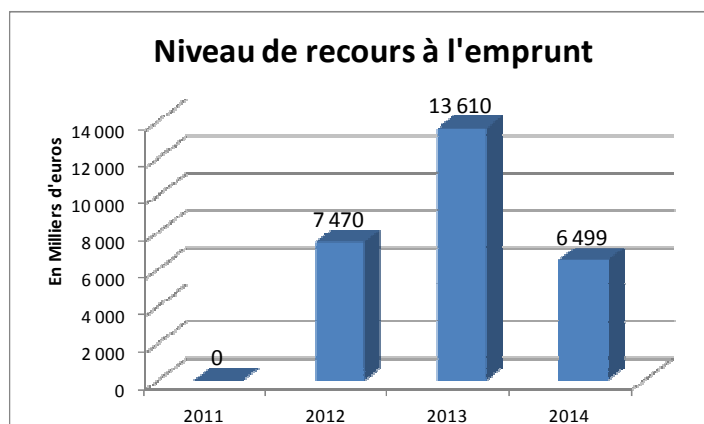
Ainsi, les amendes de police (article 1342) intègrent ce chapitre budgétaire.



Cette enveloppe varie d'une année sur l'autre et est ensuite répartie auprès des collectivités bénéficiaires en fonction du nombre d'amendes recensées sur le territoire par rapport au nombre total atteint sur le plan national. Pour autant, le montant perçu chaque année n'est pas strictement proportionnel au nombre d'amendes puisque la loi de finances fixe le montant annuel du produit des amendes qui est rétrocédé aux collectivités locales.

3. Chapitre 16 – emprunts et refinancement d'emprunts

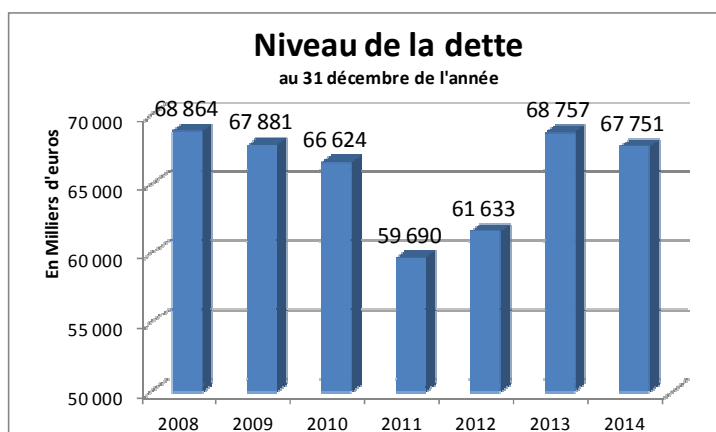
Le niveau de recours à l'emprunt nécessaire au financement des investissements a varié les années passées de la manière suivante :



C'est donc un recours qui a atteint 6,5 M€ en 2014, moindre que celui atteint l'an passé (13,6M€), mais lié au niveau des dépenses d'équipement (15,9M€ en 2014 contre 26,5M€ en 2013).

Il faut néanmoins relever que la part financée par emprunt en 2014 se limite à 41% et implique une réinscription budgétaire d'un recours prévisionnel à l'emprunt à la prochaine décision modificative.

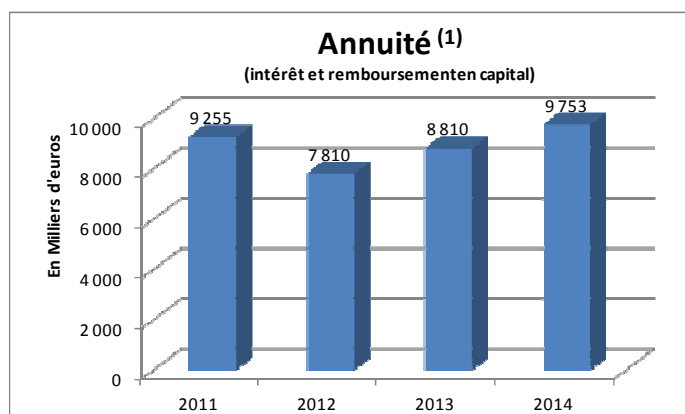
Compte tenu des remboursements en capital opérés sur la période, l'évolution du niveau de l'endettement a été la suivante :



L'encours de la dette au 31/12/2014 atteint 67,75 M€, soit un légèrement niveau inférieur à celui atteint en début de mandat précédant (année 2008 avec 68,9M€) : **le niveau de l'endettement est donc stabilisé.**

L'encours de la dette ressort à Beauvais à 1.217 euros / habitant⁽³⁾ alors que la moyenne de la strate est de 1.282 euros⁽²⁾ : **la dette par habitant de la ville de Beauvais est donc légèrement inférieure (-5%) à la moyenne nationale.**

L'encours de la dette / recettes de fonctionnement est de 76,6% alors que la moyenne est de 84,9%⁽²⁾ : **la dette de la ville de Beauvais est donc légèrement inférieure (-10%) à celle de la moyenne nationale si l'on tient compte du niveau des ressources de la collectivité.**



Quant au niveau de l'annuité de la dette, elle représente 11% de recettes de fonctionnement fin 2014, niveau supérieur à celui de la moyenne nationale de la strate constatée de 10,5%⁽²⁾ : sachant que la part des frais financiers est inférieure à la moyenne nationale, c'est donc la part des emprunts remboursés par la ville qui est supérieure à la moyenne nationale.

⁽¹⁾ débits nets des comptes 6611 + 163, 164 (sauf 16449), 1671, 1672, 1675, 1678, 1681 et 1682.

⁽²⁾ données du site internet du ministère du budget et des comptes publics

⁽³⁾ population au 1^{er} janvier 2014 : 55.659 habitants.

Répartition de l'encours de la dette de la ville de Beauvais selon la norme Gissler ⁽²⁾

Structure et indice sous jacent	Risque Gissler	Ville de Beauvais au 31/12				Moyenne Observatoire Finance Active ⁽¹⁾
		2011	2012	2013	2014	
1A	Taux non structurés et sans risque	82,2%	91,1%	100,0%	100,0%	88,9%
1B/2C	Produits à risque faible	14,9%	8,9%	0,0%	0,0%	3,1%
3A/5C	Produits à risque limité	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%
1D/5E	Produits à risque élevé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,9%
6F	Produits hors Charte	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%
Total	-	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,00%

(1) strate des communes et EPCI de 50.000 à 100.000 habitants – années 2014

(2) selon la classification des risques « Gissler » suivante :

Indices sous-jacents		Structures	
1	Indices zone euro	A	Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecart d'indices zone euros	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5

*Les produits non catégorisés par la charte sont classés en risque 6F.

La sécurisation de l'encours de la dette de la ville de Beauvais a été maintenue durant l'année 2014 puisque fin 2014 :

- 100% de l'encours de la ville de Beauvais est sans risque, part qui est supérieure à la moyenne de la catégorie (88,9%) ;
- 0% de l'encours de la ville est soumis à un risque faible, limité, marqué ou élevé alors que la moyenne de la catégorie ressort à 11,1%.

Enfin, le tableau qui suit liste les 36 emprunts affectés au budget principal :

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2014							
	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	
				Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		67 626 584					7 466 814	2 279 080
000691	A-1	0	0	V	TAM + 0.17	0,30	101 633	308
000697	A-1	0	0	F	Taux fixe à 5.85 %	5,92	137 779	8 060
000698	A-1	36 420	0,92	V	Livret A + 1.2	2,43	36 171	1 778
000702	A-1	830 068	3,08	F	Taux fixe à 4.1 %	4,09	237 314	40 140
000717	A-1	694 686	1,73	F	Taux fixe à 4.15 %	4,14	326 723	42 388
1001	A-1	3 147 523	6	F	Taux fixe à 2.49 %	2,48	480 503	85 874
1002	A-1	3 487 904	4,08	F	Taux fixe à 2.85 %	2,88	719 061	113 831
1201	A-1	16 943 110	12,21	F	Taux fixe à 4.51 %	4,56	1 006 414	797 648
1202	A-1	1 593 617	12,33	V	Livret A + 0.6	2,02	108 415	39 998
1203	A-1	505 413	5,32	F	Taux fixe à 4.13 %	4,12	80 241	22 955
1205	A-1	787 192	7,32	F	Taux fixe à 4.14 %	4,13	87 761	34 872
1207	A-1	1 550 000	7,62	V	LEP + 2.23	3,82	200 000	64 720

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2014							
	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	
				Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		67 626 584					7 466 814	2 279 080
1301	A-1	2 125 000	8,25	V	Euribor 03 M+ 2,406	2,66	250 000	61 609
1302	A-1	3 917 659	8,33	F	Taux fixe à 3.38 %	3,37	391 485	140 722
1303	A-1	2 812 500	18,69	V	Euribor 03 M+ 1.7	1,94	150 000	56 915
1305	A-1	3 398 378	13,83	V	Livret A + 0.6	1,73	212 005	63 074
1401	A-1	3 843 658	9,25	V	Euribor 03 M+ 1.49	1,71	156 342	37 929
1402	A-1	807 137	10,5	V	Livret A + 0.6 Livret A + 0.6	1,70	16 943	3 816
1403	A-1	1 674 644	10,83	V	Livret A + 0.6	1,59		
702bis	A-1	753 531	3,08	F	Taux fixe à 4.11 %	4,10	221 393	36 673
709- refi	A-1	4 792 013	9,42	F	Taux fixe à 3.19 %	3,23	362 845	166 724
711	A-1	933 333	6,42	F	Taux fixe à 4.05 %	4,04	133 333	43 200
712	A-1	1 400 000	6,67	F	Taux fixe à 2.93 %	2,92	200 000	46 880
713-T1	A-1	1 200 000	5,71	F	Taux fixe à 2.97 %	3,00	200 000	42 158
716	A-1	3 046 775	7,67	F	Taux fixe à 4.22 %	4,21	314 793	141 858
800-conso	A-1	1 951 645	6	F	Taux fixe à 3.16 %	3,15	336 548	68 345
801-CONSO	A-1	1 747 384	4	F	Taux fixe à 3.06 %	3,05	404 556	61 237
900	A-1	2 695 795	5	V	TAG 03 M+ 0.79	0,92	495 547	28 342
901	A-1	683 901	10,17	V	Livret A + 0.25	2,42	53 166	14 741
CCAS 5	A-1	0	0	F	Taux fixe à 3.72 %	3,70	1 175	27
CCAS 6	A-1	267 300	5,15	F	Taux fixe à 4.15 %	4,14	44 667	12 257
713-Eonia	A-1	0	6,44	V	Eonia + 0.04	0,00	0	0
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		124 395					37 718	0
001102	A-1	21 960	11	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 830	0
010662	A-1	8 293	2	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 764	0
013662	A-1	24 646	4	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 929	0
017662-1ere partie	A-1	6 095	2	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 439	0
017662-2eme-partie	A-1	2 964	2	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 186	0
1304	A-1	38 629	6,01	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 198	0
CCAS 4	A-1	21 809	1	F	Taux fixe à 0 %	0,00	19 371	0
Total général		67 750 979					7 504 531	2 279 080

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe.

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

4. Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Les autres chapitres de recettes d'investissement sont les chapitres 20 à 23, 27, 45, 040 et 041.

- **chapitres 20 à 23** : les 17k€ mandatés en 2014 recouvrent pour l'essentiel des annulations de mandats sur exercices clos.
- **chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section »** totalise 5,25 M€ et correspond aux dépenses de fonctionnement du chapitre 042. Il comprend l'amortissement des biens d'investissement (comptes 28 avec un total de 4 M€), les cessions d'immobilisations enregistrées aux comptes 192 et 21 (1,1 M€) et les charges à répartir (131 k€).

- **chapitre 041 « opérations patrimoniales »** a comptabilisé 87 k€ dont l'essentiel correspond à la récupération de la TVA auprès d'ERDF sur les travaux de réseaux.

B. Les emplois d'investissement

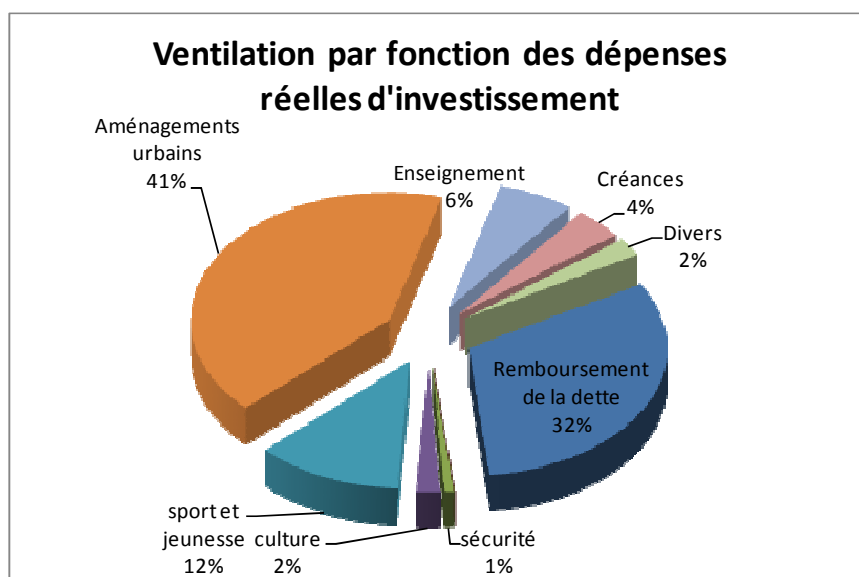
Les dépenses d'investissement totalisent 24,6 M€ et représentent 22,6% des dépenses totales de 2014. Elles se décomposent de la manière suivante :

Dépenses d'investissement		CA 2012	CA 2013	Prévisions 2014 (1)	CA 2014	Taux exécution
13	Remb. Subventions	15 500	7 630	58 931	58 931	100,0%
16	(sf. 166 et 16449)	5 530 109	6 553 407	7 774 420	7 519 322	96,7%
20 sf 204	Immobilisations incorporelles	324 259	183 571	304 404	114 015	37,5%
204	Subventions d'équipement versées	1 418 010	314 245	390 115	241 055	61,8%
21	Immobilisations corporelles	3 904 030	6 617 216	6 870 201	4 561 862	66,4%
23	Travaux en cours	13 745 033	19 412 657	14 042 871	10 986 021	78,2%
27	Autres immobilisations financières	265 030	2 605 840	3 067 667	880 667	28,7%
-	Opérations d'équipement	22 222	16 941	13 642	13 642	100,0%
45	Opérations pr le cpte de tiers	8 300	7 134	10 000	0	0,0%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	1 986 270	1 089 363	293 609	155 008	52,8%
041	opérations d'ordre de transfert entre section	55 261	151 616	193 500	87 220	45,1%
Total dépenses d'investissement :		27 274 025	36 959 621	33 019 360	24 617 743	74,6%

⁽¹⁾ hors solde d'exécution

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est 74,6% en 2014, à comparer aux 84,4% de 2013, 73,4% de 2012 et 82,2% de 2011.

1. La répartition par fonction de nos dépenses d'investissement

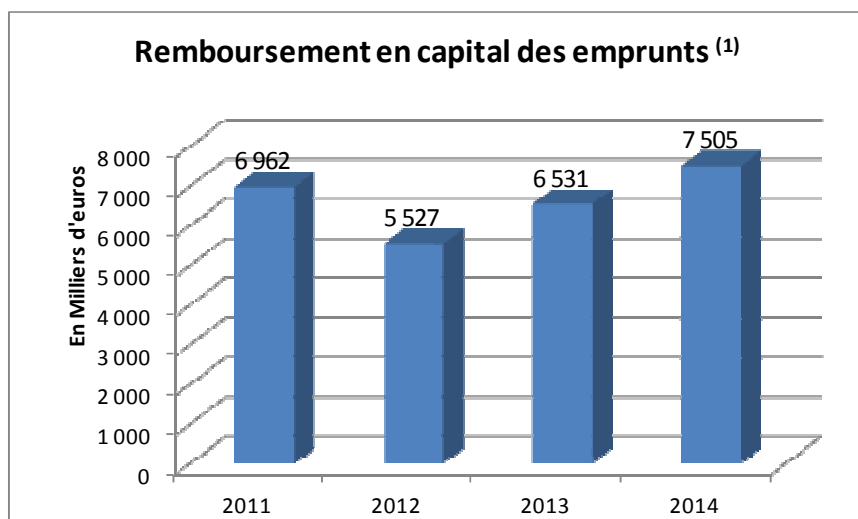


NB : La fonction administration générale a été ventilée au prorata des dépenses des autres fonctions.

2. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

a) Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre totalise 7.519 k€ et à été réalisé à hauteur de 96,7% et porte essentiellement ⁽²⁾ sur des remboursements en capital d'emprunts qui ont varié ces dernières années de la manière suivante :



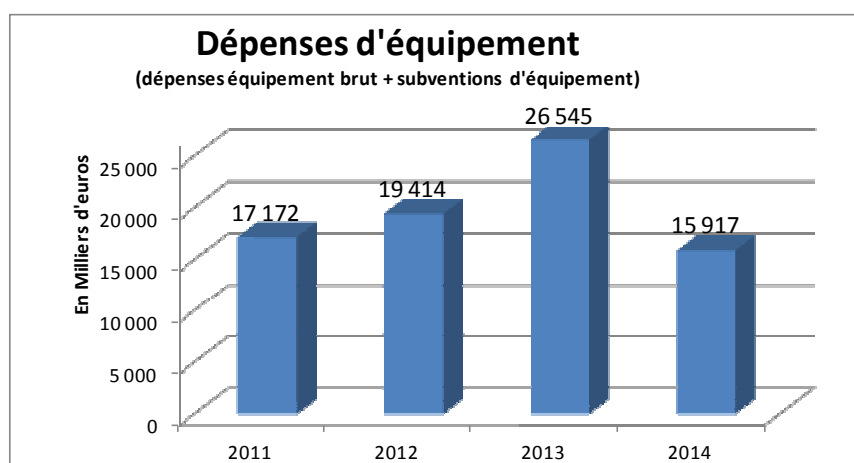
⁽¹⁾ débits nets des comptes 163, 164 (sauf 16449), 1671, 1672, 1675, 1678, 1681 et 1682.

⁽²⁾ la différence de 14.790 € correspond à des dépôts et cautionnement versés.

Les remboursements en capital des emprunts courant 2014 ont été relativement importants (7,5M€).

b) Chapitres 20 à 23 immobilisations, opérations d'équipement et chapitre 204 subventions d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut d'une collectivité hors opérations pour le compte de tiers et totalisent 15,9 M€ en 2014 :



Les principales réalisations de l'année 2014

(liste des opérations dont le montant est supérieur à 100k€)

Cf. page suivante.

Opérations d'investissement	Crédits de paiement 2014
Construction terrains de tennis couverts	1 920 898
Acquisitions murs, indemnités évictions et transfert des commerçants (ANRU)	1 453 456
Agencement coteaux Saint Jean	1 044 146
Pont de Paris	1 025 038
Réfection chaussée et trottoirs	720 246
PRU - Saint Lucien	657 447
Acquisition de véhicules	463 966
Plan lumière	456 783
rénovation école Aragon	431 488
Art 2188 autres immob.	412 466
rue de Sénéfontaine phase 2	411 115
Travaux chauffage sur ensemble équipements municipaux	321 740
Développer et rénover jardins familiaux	311 648
Opération cœur de ville : Place J. Hachette	270 852
Installation de voirie	268 579
rues verlainne et clairefontaine	262 300
Allée Stendhal	261 307
secteur bas de plateau (phase 1)	231 855
Réseaux/boucle locale	224 905
Travaux réseau rivière	212 092
Mobilier scolaire	202 495
participation déviation RN31	180 000
Plan équipement informatique des écoles	167 689
Matériels et outillage régie des services techniques dont service des espaces verts	164 600
Plan action quartier	162 704
Rénovation des écoles	152 481
Doublage étendue des pistes cyclables	151 870
Art. 2183 Mat. Informat	139 087
Interventions Ecoles	130 716
cité agel (phase 2)	121 213
Sécurité routière	119 405
Gros entretien locaux de services	113 705
Eglise St Etienne	112 621
Opération cœur de ville : Halle couverte	109 139
Etudes 2009 - 2012	108 491
terrains familiaux GDV	102 205
Gros entretien CLSH, locaux Jeunesse	100 847

Situation des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) au 31/12/2014

No AP	Libellé	Montant des AP			Montant des CP			
		Pour mémoire AP votée au BP 2014	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé	CP antérieurs (réalisations cumulées au	CP ouverts au titre de l'exercice 2014	CP réalisés durant l'exercice 2014	Restes à financer (exercices au-delà de
18	Participation aux travaux d'aménagement des abords de la Cathédrale	1 684 800		1 684 800	842 400	0	0	842 400
22	Travaux Cité des Fleurs	1 100 000	-225 000	875 000	746 248	92 623	92 081	-cloturée BS2014-
30	Dévoisement de réseaux Quartier St-Lucien	1 500 000		1 500 000	260 925	928 127	657 447	581 627
33	Participation construction Maison Harmonie MSIH (Pôle de proximité-Mairie annexe St Jean)	1 936 000		1 936 000	1 932 949	0	0	-à cloturer-
37	Couverture Eglise St Etienne	1 326 000		1 326 000	1 256 951	92 008	80 253	-cloturée BS2014-
38	Tennis couverts	3 400 000		3 400 000	1 311 025	2 068 229	1 920 898	168 077
40	Pont de Paris	9 000 000		9 000 000	7 125 863	1 074 137	1 025 038	849 100
41	Coteaux St Jean- Etudes et travaux	1 540 871	252 000	1 792 871	662 865	1 059 091	1 044 146	85 861
42	Cœur de Ville phase 1 aménagement Place des Halles	2 300 000	200 000	2 500 000	59 475	231 539	109 139	2 331 386
43	Jardins St Quentin	350 000	30 000	380 000	98 655	278 650	273 270	-à cloturer-
44	Cœur de Ville phase 2 aménagement Place Jeanne Hachette	0	5 000 000	5 000 000	0	300 000	270 852	4 729 148
	Total >>>	24 137 671	5 257 000	29 394 671	14 297 356	6 124 404	5 473 124	9 587 599

e) Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement

- **le chapitre 040 « opération d'ordre entre section »** est la contrepartie du chapitre 042 des recettes de fonctionnement, soit 155 k€, et correspond aux différences sur réalisation des cessions d'immobilisations (149 k€) et aux amortissements des subventions d'investissement (6 k€).
- **le chapitre 041 « opérations patrimoniales »** qui totalise 87 k€ correspond à des opérations d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement, avec pour contre partie des recettes d'investissement, elles aussi inscrites au chapitre 041 (cf. ci-dessus)
- **le chapitre 27 « autres immobilisations financières »** avec 881 k€ porte sur la créance sur la cession des lots 130 à 132 du Franc marché (864 k€) et des cautions versées (17 k€).

Ratios définis à l'article R2313-1 du CGCT

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 419	1 346
2	Produit des impositions directes/population	657	619
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 611	1 593
4	Dépenses d'équipement brut/population	280	400
5	Encours de dette/population	1 217	1 440
6	DGF/population	268	314
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,24%	56,80%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	135,51%	118,32%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,50%	92,40%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,38%	25,10%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	75,57%	90,40%

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Source : document les collectivités locales en chiffres - 2014 sur le site internet www.collectivites.locales.gouv.fr, chapitre 4 "les ratios financiers obligatoires du secteur communal", point 8 les principaux ratios des communes par strate de population.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

REPARTITION SUR 100 EUROS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)

Dépenses	
Rappel CA 2013	CA 2014

Sécurité	
7,50 €	8,40 €

Culture	
7,24 €	5,34 €

Sport et jeunesse	
17,80 €	19,37 €

Actions sociales, logement, économie	
7,45 €	8,63 €

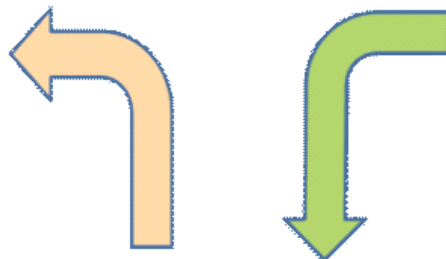
Recettes	
Rappel CA 2013	CA 2014

Impôts locaux et taxes diverses (2)	
33,89 €	40,02 €

Agglo du beauvaisis (3)	
19,80 €	23,11 €

Etat (4)	
19,14 €	18,59 €

Département	
0,34 €	1,37 €



Aménagements urbains	
27,51 €	24,35 €

Enseignement	
15,52 €	16,73 €

Relation aux usagers (1)	
6,00 €	5,69 €

Dettes	
7,77 €	9,70 €

Créances	
2,66 €	1,01 €

Divers	
0,55 €	0,78 €

Région	
2,13 €	0,50 €

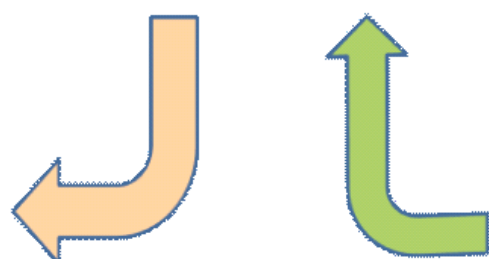
Autres subventions dont CAF	
3,39 €	3,14 €

Cessions foncières	
5,18 €	0,94 €

Usagers (5)	
2,20 €	2,58 €

Emprunts	
11,70 €	6,56 €

Divers (6)	
2,23 €	3,19 €



BUDGETS ANNEXES

Rappelons que le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, les comptes administratifs 2014 des budgets annexes ont été précédés par les votes des budgets primitifs 2014, intervenus le 18 décembre 2013, et des décisions modificatives adoptées les 23 juin et 25 septembre 2014.

A – Eau

1 – Les résultats 2014

	Reprise résultats 2013 (1)	Résultat d'exécution 2014	Résultats de clôture 2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	255 156,07	50 149,44	305 305,51	-3 190,20	302 115,31
Investissement	-487 145,09	-28 888,14	-516 033,23	-149 652,02	-665 685,25
Total :	-231 989,02	21 261,30	-210 727,72	-152 842,22	-363 569,94

⁽¹⁾ la reprise des résultats 2013 correspond aux résultats issus du compte administratif 2013 et de l'affectation partielle du résultat en investissement : en effet, le résultat 2013 était de + 832.997,49 € en fonctionnement. Mais il a été impacté par l'affectation de 577.841,42 € de l'excédent de fonctionnement en investissement (délibération du 12/05/2014), d'où la reprise de résultat 2013 en fonctionnement de 255.156,07€.

Le résultat de clôture 2014 est déficitaire de -210.727 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 305.306 € et du besoin de financement de la section d'investissement de 516.033 €.

Compte tenu du besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (-152.842 €), le résultat cumulé du budget eau correspond à un besoin de financement de 363.570 €. Ce besoin de financement sera comblé par la réinscription d'un recours à l'emprunt à la prochaine décision modificative.

2 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
70	70128	Autres redevances et taxes	1 393 127	1 100 000	996 069	91%	Produit de la surtaxe de l'eau
042	777	Quote part subvention d'investissement	13 934	18 800	18 796	100%	Amortissement des subventions d'équipement reçues.
-	-	Autres	6 419	0	7 475	-	- dont récupération de TVA (6.307 €).
-	-	Total :	1 413 480	1 118 800	1 022 340	91%	

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
011	604	Achats d'études	38 184	21 321	18 030	85%	Etude en cours : au-delà des 18.030 euros versés, 3.190 euros sont inscrits en restes à réaliser
011	6287	Remboursement de frais	38 616	44 622	44 621	100%	Refacturation des frais d'administration générale supportés par le budget principal.
012	6218	Remboursement de frais de personnel	28 212	29 655	29 654	100%	Personnel de l'Assainissement mis à disposition pour l'Eau
012	-	Charges de personnel hors remboursement de personnel	99 244	132 889	67 310	51%	Rémunérations des personnels affectés à ce budget annexe.
66	-	Charges financières	61 612	135 000	65 791	49%	-
68	6875	Provisions pour risques et charges	0	255 000	255 000	100%	Provision suite recours SEA0 pour l'annulation du contrat de délégation de service public
042	6811	Dotations aux amortissements	327 293	489 020	488 990	100%	Dotations aux amortissements des réseaux d'adduction d'eau et des installations techniques
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	5 555	266 449	2 795	1%	les prévisions intégraient 252 K€ de prélèvement en faveur de la section d'investissement.
-	-	Total :	598 716	1 373 956	972 190	71%	-

3 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
10	1068	Autres réserves	295 623	577 841	577 841	100%	Part affectée du résultat de fonctionnement en investissement selon délibération du 12/05/2014.
16	1641	Emprunts	750 000	652 280	0	0%	Recours prévisionnel à l'emprunt non réalisé.
041	21531 et 21351	Réseaux d'adduction d'eau	214 753	250 000	135 257	54%	Mouvement d'ordre avec pour contrepartie un emploi en investissement pour le transfert des droits à déduction de TVA.
27	2762	Créance transfert droits déduction TVA	214 753	250 000	135 257	54%	Créance sur transfert du droit à déduction de TVA.
040	28	Amortissement installation, matériel ...	327 293	489 020	488 990	100%	Amortissement des biens acquis jusqu'en 2013.
-	-	Autres recettes d'investissement	468	252 000	0	-	la prévision intègre le prélèvement en provenance du fct (252k€).
-	-	Total :	1 802 891	2 471 141	1 337 344	54%	-

(1) s'agissant **de l'encours de la dette du budget annexe de l'eau**, on peut souligner :

- qu'il atteint 2.431.752 € au 31/12/2014 et est en diminution de -11% par rapport au 31/12/2013 : c'est l'absence de recours à l'emprunt courant 2014 qui explique cette diminution.
- que 100% de l'encours est classé 1A sur l'échelle de Gissler, soit la classe la plus sécurisée : il s'agit donc d'emprunts non structurés et sans risque,
- que le taux moyen pondéré au 31/12/2014 ressort à 2,42% au lieu de 2,59% au 31/12/2013, 2,84% au 31/12/2012 et 3,29% au 31/12/2011, baisse expliquée par le taux payé sur les emprunts contractés à taux variable courant 2011 et 2013 (taux payés respectifs de 1,39% et 1,89%).

Enfin, le tableau qui suit liste les 6 emprunts affectés au budget annexe de l'eau :

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2014							
	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	
				Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		2 407 789					308 568	68 861
000718	A-1	57 934	1,73	F	Taux fixe à 4.15 %	4,14	27 248	3 535
1101consolidation	A-1	900 000	9	V	Euribor 03 M + 1.15	1,39	100 000	13 927
1204	A-1	390 082	5,33	F	Taux fixe à 4.23 %	4,22	56 097	18 873
1306	A-1	700 000	13,92	V	Euribor 03 M + 1.63	1,89	50 000	14 330
802	A-1	359 773	4,07	F	Taux fixe à 4.47 %	4,46	75 224	18 195
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		23 963					1 843	0
1206	A-1	23 963	12,12	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 843	0
Total général		2 431 752					310 412	68 861

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Emplois ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réel.	Explications
16	-	Emprunts et dettes assimilés	253 779	360 000	310 412	86%	Remboursement du capital des emprunts souscrits.
23	2313	Construction	53 916	348 807	97 615	28%	Travaux sur réservoirs d'eau
23	2315	Installation	983 038	1 001 890	804 154	80%	Travaux de renforcement du réseau.
041	2762	Créances sur transfert droits à déduction de TVA	214 753	250 000	135 257	54%	Mouvement d'ordre avec pour contrepartie une ressource d'investissement pour le transfert des droits à déduction de TVA.
	-	Autres dépenses diverses	14 053	23 300	18 795	81%	dont l'essentiel correspond à l'amortissement des subventions d'investissement reçues.
	-	Total :	1 519 539	1 983 996	1 366 232	69%	

(1) hors reprise de résultats

B – Régie Exploitation Elispace

1 – Les résultats 2014

	Reprise résultats 2013 (1)	Résultat d'exécution 2014	Résultats de clôture 2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	3 179,16	3 179,16	0,00	3 179,16
Investissement	8 037,93	-3 928,47	4 109,46	-7 288,62	-3 179,16
Total :	8 037,93	-749,31	7 288,62	-7 288,62	0,00

(1) la reprise des résultats 2013 correspond aux résultats issus du compte administratif 2013 et de l'affectation partielle du résultat en investissement : en effet, le résultat 2013 était de ++ 4.398,47 € en fonctionnement. Mais il a été impacté par l'affectation de + 4.398,47€ de l'excédent de fonctionnement en investissement (délibération du 12/05/2014), d'où la reprise de résultat 2013 en fonctionnement de 0€.

Le résultat de clôture 2014 est de 7.289 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement de +3.179 € et un excédent de financement de la section d'investissement de 4.109 €. Compte tenu du besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (-7.289 €), le résultat cumulé du budget Elispace est nul.

2 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réel.	Explications
70	70878	autres redevables	109 307	115 000	104 748	91%	Facturation frais annexes à la location
75	752	Revenus des immeubles	168 379	153 000	158 684	104%	Location de la salle
75	7552	Prise en charge déficit par budget principal	350 052	460 000	406 616	88%	Subvention en provenance du budget principal en progression compte tenu de la hausse du niveau des dépenses (cf. tableau suivant)
-	-	Autres recettes de fonctionnement diverses	2	4 935	5 128	104%	dont 4.935 euros issu de la vente aux enchères d'une nacelle et d'un chargeur.
-	-	Total :	627 740	732 935	675 176	92%	

Dépenses

Chap	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réel.	Explications
011	-	Charges à caractère général	317 353	350 139	325 227	93%	Ensemble de dépenses contribuant à l'activité, tels fluides (80.232€), maintenance matériels (26.617€), gardiennage (57.197€), frais de nettoyage des locaux (15.085€) et la refacturation partielle des frais d'administration générale supportés par le budget principal (82.504€).
012	-	Charges de personnel	274 926	331 148	313 636	95%	Rémunérations des personnels affectés à cet équipement.
65	6541	Créances admises en non-valeur	8 252	0	0	-	
042	6811	Dot. Amortissement	22 811	28 255	28 159	100%	-
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	0	23 393	4 975	21%	dont prévision de 18.408 € pour le prélèvement
-	-	Total :	623 342	732 935	671 997	92%	

3 - Section d'investissement

Ressources ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
10	1068	Excédent de fct. Capitalisés	7 928	4 398	4 398	100%	Part affectée du résultat de fonctionnement en investissement.
13	13141	Subv. équipement collectivité rattachement	0	22 000	22 000	100%	subvention en provenance du budget principal
-	-	Autres recettes d'investissement diverses	22 811	46 663	33 094	71%	les titres émis correspondent aux dotations aux amortissements des biens renouvelables, tels le mobilier, matériel.
	-	Total :	30 739	73 061	59 493	81%	-

Emplois ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
20-23	-	Dépenses d'équipement brut	25 894	81 099	63 421	78%	Renouvellement matériels et mobilier et travaux d'étanchéité.
	-	Autres dépenses d'investissement	1	0	0	-	-
	-	Total :	25 895	81 099	63 421	78%	

(1) hors reprise de résultats

C – Zone de la Marette

S'agissant d'un budget de zone soumis à une gestion des stocks de terrains aménagés selon l'inventaire intermittent et donc suivie au travers de mouvements d'ordre qui rendent difficile la compréhension du document budgétaire, le présent rapport de présentation n'explicite que les seuls mouvements réels. Ce choix doit permettre de mieux appréhender les comptabilisations « effectives » de l'année.

1 – Les résultats 2014

	Reprise résultats 2013 (1)	Résultat d'exécution 2014	Résultats de clôture 2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	237 338,60	0,00	237 338,60	0,00	237 338,60
Investissement	0,00	-10 069,57	-10 069,57	0,00	-10 069,57
Total :	237 338,60	-10 069,57	227 269,03	0,00	227 269,03

Le résultat de clôture 2014 est excédentaire de 227.269 €, au vu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 237.339 € et du besoin de financement de la section d'investissement (10.070 €). En l'absence de restes à réaliser, le résultat cumulé du budget annexe de la Marette est excédentaire de 227.269 €.

2 - Section de fonctionnement

Recettes ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réel.	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	0	20 000	0	-	Pas de cessions de terrains
-	-	Autres recettes réelles	0	0	0	-	
-	-	Total :	0	20 000	0	-	

⁽¹⁾ recettes réelles uniquement

Dépenses ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réel.	Explications
-	-	Autres dépenses diverses	1 090	257 339	10 070	4%	Peu de dépenses réalisées.
-	-	Total :	1 090	257 339	10 070	4%	-

⁽¹⁾ dépenses réelles uniquement : les mouvements d'ordre neutralisent le déséquilibre de la section de fonctionnement qui est « reporté » sur la section d'investissement pour mouvementer les stocks.

3 - Section d'investissement

Ressources ⁽¹⁾

Pas de recettes réelles d'investissement perçues.

⁽¹⁾ recettes réelles uniquement

Emplois

Pas de dépenses réelles d'investissement mandatées.

D – Lotissement Longue Haie

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités dans le présent rapport de présentation.

1 – Les résultats 2014

	Reprise résultats 2013	d'exécution 2014	Résultats de clôture 2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	131 928,73	0,00	131 928,73	-5 266,12	126 662,61
Investissement	87 449,09	408 646,54	496 095,63	0,00	496 095,63
Total :	219 377,82	408 646,54	628 024,36	-5 266,12	622 758,24

Le résultat de clôture 2014 est excédentaire de 628.024 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 131.929 € et un excédent de financement de la section d'investissement de 496.096 €. Compte tenu de restes à réaliser (-5.266 €), le résultat cumulé du budget annexe de la Longue Haie est excédentaire de 622.758 €.

2 - Section de fonctionnement

Recettes ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	1 465 128	524 000	449 400	86%	Ventes parcelles
-	-	Autres	2	0	0		-
-	-	Total :	1 465 130	524 000	449 400	86%	

Dépenses ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
011	6045 /605	Achat de matériel et travaux	246 029	23 911	0	0%	Travaux d'aménagement
66	-	Charge financières	16 859	54 000	40 753	75%	Intérêts courus échus et non échus des emprunts contractés
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	8 983	0	0	-	-
-	-	Total :	271 871	77 911	40 753	52%	

⁽¹⁾ dépenses réelles uniquement : les mouvements d'ordre neutralisent le déséquilibre de la section de fonctionnement qui est « reporté » sur la section d'investissement pour mouvementer les stocks.

3 - Section d'investissement

Ressources ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	1 950 000	1 284 533	0	0%	Recours à l'emprunt non réalisé
-	-	Total :	1 950 000	1 284 533	0	0%	

(1) recettes réelles uniquement

S'agissant **de l'encours de la dette du budget annexe Longue Haie**, on peut souligner :

- qu'il atteint 1.950.000 € au 31/12/2014, montant identique à celui constaté au 31/12/2013,
- que 100% de l'encours est classé 1A sur l'échelle de Gissler, soit la classe la plus sécurisée : il s'agit donc d'emprunts non structurés et sans risque,
- que le taux moyen pondéré au 31/12/2013 ressort à 1,98% contre 2,19% au 31/12/2013,

Enfin, le tableau qui suit liste les 2 emprunts affectés à ce budget annexe :

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2014							
	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	
				Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		1 950 000					0	41 131
1208	A-1	700 000	2,22	V	Euribor 03 M + 2.2	2,45	0	17 220
1307	A-1	1 250 000	1,87	V	Eonia + 1.77	1,88	0	23 911
Total général		1 950 000					0	41 131

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Emplois

Pas de dépenses réelles d'investissement comptabilisées.

E – Lotissement Agel

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités dans le présent rapport de présentation.

1 – Les résultats 2014

	Reprise résultats 2013	d'exécution 2014	Résultats de clôture 2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-2 290 021,30	-1 924 883,11	-4 214 904,41	0,00	-4 214 904,41
Total :	-2 290 021,30	-1 924 883,11	-4 214 904,41	0,00	-4 214 904,41

Le résultat de clôture 2014 est déficitaire de 4.214.904 € compte tenu du seul besoin de financement de la section d'investissement.

2 - Section de fonctionnement

Recettes ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
70	7015	Vente terrains aménagés	537 160	120 000	0	-	Absence de vente de parcelle durant l'exercice
-	-	Autres recettes	0	0	0	-	-
-	-	Total :	537 160	120 000		-	-

Dépenses ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
011	6015	Terrains à aménager	1 398	0		-	Frais d'acte sur acquisition de parcelles
011	6045	Achats et prestations	401	478	0	0%	Frais divers
011	605	Achat de matériel et travaux	112 603	19 522	2 257	12%	Travaux d'aménagement.
011	627	Services bancaires	9 250	0	0	-	
66	66	Charges financières	93 563	100 000	47 626	48%	intérêts courus échus des emprunts ou crédits relais.
-	-	Autres dépenses de fct diverses	0	0	0	-	-
-	-	Total :	217 215	120 000	49 883	42%	-

(1) dépenses réelles uniquement : les mouvements d'ordre neutralisent le déséquilibre de la section de fonctionnement qui est « reporté » sur la section d'investissement pour mouvoir les stocks.

3 - Section d'investissement

Ressources ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunt en euros	0	4 165 021	0	0%	Prévision en matière de crédit relais non contractualisé : il s'agit de ne plus recourir à l'emprunt sur ce budget annexe pour ne pas amplifier le déficit prévisionnel de clôture tel que simulé dans le rapport de présentation du BP 2015 (cf. conseil municipal du 5 février 2015).
-	-	Autres	0	0		-	-
-	-	Total :	0	4 165 021	0	0%	

⁽¹⁾ recettes réelles uniquement

S'agissant **de l'encours de la dette du budget annexe Agel, en intégrant l'avance du budget principal de 2,5M€ consentie en 2011**, on peut souligner :

- qu'il atteint 2.500.000 € au 31/12/2014 au lieu de 4.375.000 € au 31/12/2013, 6.125.000 € au 31/12/2012 et 6.875.000 € au 31/12/2011,
- que 100% de l'encours est classé 1A sur l'échelle de Gissler, soit la classe la plus sécurisée : il s'agit donc d'emprunts non structurés et sans risque,
- que le taux moyen pondéré au 31/12/2014 à 0% au lieu de 1,13% au 31/12/2013, 1,69% au 31/12/2012, et 1,90% au 31/12/2011,
- l'hypothèse « théorique » d'un remboursement de l'avance du budget principal de 2,5M€ programmée en novembre 2017 sachant que ce remboursement n'interviendra effectivement qu'en fonction des échéances effectives de cessions de parcelles.

Enfin, le tableau qui suit liste les 2 emprunts remboursés au 31/12/2014 et l'avance du budget principal affectés au budget annexe Agel :

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2014							
	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	
				Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)							1 875 000	47 631
03- Agel Refi-2	A-1	0	0	F	Taux fixe à 3.12 %	3,11	1 500 000	46 800
4 - agel	A-1	0	0	V	Euribor 03 M + 0.29	0,59	375 000	831
1687 Autres dettes (total)		2 500 000					0	0
avance budget principal au budget Agel	A-1	2 500 000	2,85	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0	0
Total général		2 500 000					1 875 000	47 631

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Emplois

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunt en euros	1 750 000	1 875 000	1 875 000	100%	Remboursements d'emprunts aux échéances
-	-	Autres	0	0	0	-	-
-	-	Total :	1 750 000	1 875 000	1 875 000	100%	

Il faut souligner que ce sont ces remboursements d'emprunts dans le courant de l'année 2013 et 2014 qui aggravent le déficit constaté en fin d'exercice puisqu'aucun nouvel emprunt n'a été levé et que les ventes de parcelles n'ont pas permis de le couvrir.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un choix délibéré de la collectivité de ne pas renouveler les emprunts arrivés à terme sur ce budget afin de ne plus générer de charge d'intérêt sur les années à venir et ainsi contenir le déficit de clôture de ce budget annexe (cf. bilan prévisionnel de clôture tel que remis dans le rapport de présentation des budgets primitifs 2015 au conseil municipal du 5 février 2015 avec un déficit estimé à 58.500 euros).

F – Lotissement PA Tilloy

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités.

1 – Les résultats 2014

	Reprise résultats 2013 (1)	Résultat d'exécution 2014	Résultats de clôture 2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	-17 205,77	-17 205,77
Investissement	-723 920,72	-48 403,70	-772 324,42	0,00	-772 324,42
Total :	-723 920,72	-48 403,70	-772 324,42	-17 205,77	-789 530,19

Le résultat de clôture 2014 est déficitaire de -772.324 € compte tenu du seul besoin de financement de la section d'investissement. Le résultat cumulé de ce budget annexe atteint -789.530 € compte tenu des restes à réaliser.

2 - Section de fonctionnement

Recettes ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014 (1)	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	272 340	100 000	0	0%	Pas de cessions de parcelles en 2014.
-	-	Autres	7 819	0	0	-	-
-	-	Total :	280 159	100 000	0	0%	-

Dépenses ⁽¹⁾

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014 (1)	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
011	6045	Presations de service	7 011	32 619	3 991	12%	-
66	605	Achat matériel et travaux	366 844	139 605	44 412	32%	Travaux d'aménagements.
-	-	Autres dépenses de fct diverses	3 542	0	0	-	-
-	-	Total :	377 398	172 224	48 404	28%	-

⁽¹⁾ mouvements réels uniquement : les mouvements d'ordre neutralisent le déséquilibre de la section de fonctionnement qui est « reporté » sur la section d'investissement pour mouvementer les stocks.

3 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014 (1)	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	0	796 145	0	0%	Emprunt prévisionnel non contracté.
-	-	Total :	0	796 145	0	0%	

Emplois

Pas d'exécution budgétaire en matière de dépenses réelles d'investissement.

G – Lotissement les longues rayes

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités dans le présent rapport de présentation.

1 – Les résultats 2014

	Reprise résultats 2013 (1)	Résultat d'exécution 2014	Résultats de clôture 2014 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	-1 685,16	-1 685,16
Investissement	-285 606,47	0,00	-285 606,47	0,00	-285 606,47
Total :	-285 606,47	0,00	-285 606,47	-1 685,16	-287 291,63

Le résultat de clôture 2014 est déficitaire de -285.606 € compte tenu du seul besoin de financement de la section d'investissement. Le résultat cumulé atteint -287.292 € compte tenu des restes à réaliser.

2 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014 (1)	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
70	7015	Vente terrains aménagés	0	125 000	0	-	Cessions parcelles non réalisées.
-	-	Autres recettes diverses	0	0	0	-	
-	-	Total :	0	125 000	0	-	-

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014 (1)	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
011	6045	Achat et prestations de service	0	5 000	0	0%	-
011	605	Travaux	48 439	120 000		0%	Pas de travaux menés en 2014
-	-	Autres dépenses diverses	0	0	0	-	
-	-	Total :	48 440	125 000	0	0%	-

(1) dépenses réelles uniquement

3 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2013	Prévisions 2014 (1)	Réalisé 2014	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	0	285 606	0	0%	Emprunt prévisionnel non contracté.
-	-	Total :	0	285 606	0	0%	

Emplois

Pas d'exécution budgétaire en matière de dépenses réelles d'investissement.

RESULTATS CONSOLIDES

Les résultats 2014 (arrondis à l'euro le plus proche) consolidés du budget principal et des budgets annexes s'établissent donc ainsi :

	Reprise des résultats 2013	Recettes exercice 2014	Dépenses exercice 2014	Résultat exécution 2014	Résultat de clôture 2014	Solde restes à réaliser	Résultat cumulé au 31/12/2014
Fonctionnement :							
Budget Principal	168 321,08	89 809 648,63	84 256 112,15	5 553 536,48	5 721 857,56	0,00	5 721 857,56
Eau	255 156,07	1 022 339,66	972 190,22	50 149,44	305 305,51	-3 190,20	302 115,31
Elispace	0,00	675 175,78	671 996,62	3 179,16	3 179,16	0,00	3 179,16
Lotissement longue haie	131 928,73	530 906,92	530 906,92	0,00	131 928,73	-5 266,12	126 662,61
Lotissement Agel	0,00	97 509,05	97 509,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Zone de la Murette	237 338,60	10 069,57	10 069,57	0,00	237 338,60	0,00	237 338,60
Lotissement PA Tilloy	0,00	48 403,70	48 403,70	0,00	0,00	-17 205,77	-17 205,77
Longues Rayes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 685,16	-1 685,16
Total fonctionnement :	792 744,48	92 194 053,31	86 587 188,23	5 606 865,08	6 399 609,56	-27 347,25	6 372 262,31
Investissement :							
Budget Principal	-2 852 460,32	22 146 647,20	24 617 743,00	-2 471 095,80	-5 323 556,12	-127 633,39	-5 451 189,51
Eau	-487 145,09	1 337 344,35	1 366 232,49	-28 888,14	-516 033,23	-149 652,02	-665 685,25
Elispace	8 037,93	59 492,58	63 421,05	-3 928,47	4 109,46	-7 288,62	-3 179,16
Lotissement longue haie	87 449,09	449 400,00	40 753,46	408 646,54	496 095,63	0,00	496 095,63
Lotissement Agel	-2 290 021,30	0,00	1 924 883,11	-1 924 883,11	-4 214 904,41	0,00	-4 214 904,41
Zone de la Murette	0,00	0,00	10 069,57	-10 069,57	-10 069,57	0,00	-10 069,57
Lotissement PA Tilloy	-723 920,72	0,00	48 403,70	-48 403,70	-772 324,42	0,00	-772 324,42
Longues Rayes	-285 606,47	0,00	0,00	0,00	-285 606,47	0,00	-285 606,47
Total Investissement :	-6 543 666,88	23 992 884,13	28 071 506,38	-4 078 622,25	-10 622 289,13	-284 574,03	-10 906 863,16
Cumul Fct. et Inv. :							
Budget Principal	-2 684 139,24	111 956 295,83	108 873 855,15	3 082 440,68	398 301,44	-127 633,39	270 668,05
Eau	-231 989,02	2 359 684,01	2 338 422,71	21 261,30	-210 727,72	-152 842,22	-363 569,94
Elispace	8 037,93	734 668,36	735 417,67	-749,31	7 288,62	-7 288,62	0,00
Lotissement longue haie	219 377,82	980 306,92	571 660,38	408 646,54	628 024,36	-5 266,12	622 758,24
Lotissement Agel	-2 290 021,30	97 509,05	2 022 392,16	-1 924 883,11	-4 214 904,41	0,00	-4 214 904,41
Zone de la Murette	237 338,60	10 069,57	20 139,14	-10 069,57	227 269,03	0,00	227 269,03
Lotissement PA Tilloy	-723 920,72	48 403,70	96 807,40	-48 403,70	-772 324,42	-17 205,77	-789 530,19
Longues Rayes	-285 606,47	0,00	0,00	0,00	-285 606,47	-1 685,16	-287 291,63
Total Général :	-5 750 922,40	116 186 937,44	114 658 694,61	1 528 242,83	-4 222 679,57	-311 921,28	-4 534 600,85

NB : le résultat de clôture au 31/12/2014 pour l'ensemble des budgets est déficitaire de 4,2M€ en raison du seul résultat du budget annexe du lotissement Agel : c'est le terme des emprunts contractés et non renouvelés sur ce budget qui explique ce déficit. Cette absence de recours à l'emprunt permet de ne plus générer une charge d'intérêt sur les années à venir et ainsi de contenir le déficit que génèrera à terme la clôture de ce budget annexe (cf. bilan prévisionnel de clôture tel que remis dans le rapport de présentation des budgets primitifs 2015 au conseil municipal du 5 février 2015 avec un déficit estimé à 58.500 euros).